

## CHARGÉ(E) DE PROJET ÉNERGIE ET BÂTIMENT DURABLES

### »» Le diplôme

L'apprenant(e) est présenté(e) à l'examen du Titre professionnel de niveau 6 (BAC+3/+4) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, à l'issue d'une période de formation d'un an. Le titre est délivré par l'ASDER.

### »» Modalité d'examen

L'apprenant(e) est présenté(e) tout au long de sa formation aux différentes validations par blocs de compétences.

### »» Les objectifs de la formation

Le chargé(e) de projet est capable d'accompagner et de gérer des projets liés à la transition énergétique et au bâtiment durable, avec un emploi à la clé dans l'éco-construction, les énergies renouvelables, la rénovation performante ou encore le conseil en énergie.

Cette formation permet de former des professionnels capables :

- D'intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- De préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser les énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement tout au long de sa vie (phase chantier, usage et fin de vie).
- D'accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire, etc.).

### »» Perspectives professionnelles

À l'issue de sa formation, l'apprenant(e) pourra s'orienter vers des métiers types :

- Chargé de projet en bureau d'études techniques (thermique, énergie, fluide)
- Conseiller ou chargé de mission Énergie en association
- Chargé de projet Énergie en collectivité ou chez un bailleur et/ou Opérateur du BTP
- Chargé d'affaires pour fabricants, distributeurs, entreprises du BTP

### »» Secteurs d'activité

L'activité du titulaire de cette certification professionnelle s'exerce dans les domaines du :

- Bureaux d'études techniques
- Cabinets d'architectures
- Associations, Agences locales de l'énergie
- Collectivités territoriales
- Entreprises de construction ou de rénovation énergétique
- Fabricants, distributeurs et installateurs d'équipements et d'énergies renouvelables (chauffage, ventilation, énergies renouvelables, matériaux, etc.)

### »» Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Durée : 1 an

Rythme d'alternance : par périodes d'environ 15 jours (cours au CFA / stages en entreprise)

### »» Modalité d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils de classe sont organisés par an.

- Rapports écrits
- Soutenances orales
- Projets d'études tutorés
- Etudes de cas
- Stage pratique évalué (note  $\geq 2,5/5$  exigée)

### »» Conditions légales

Apprentis : Jeunes âgés de 15 à 29 ans

Autres publics : Éligibles au contrat de professionnalisation, financement personnel et CPF.

### »» Coût de formation

Apprentis du secteur privé :

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO.

Apprentis du secteur public :

Le coût de la formation est à la charge l'employeur.  
Reconversion professionnelle : Financement personnel, CPF, contrat de professionnalisation.

## » Modalités d'inscription au CFA

- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au premier jour de formation.
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA.
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

## » Pré-requis

Être titulaire d'un Titre de niveau 5 (BAC+2) ou niveau 6 (BAC+3) à prédominance technique et/ou scientifique ou un titre RNCP équivalent.

## » Programme de la formation 1300 à 1500h/an

### MODULES TECHNIQUES :

#### Enjeux du développement durable et contexte énergétique (36h) :

- Sensibilisation aux enjeux climatiques et énergétiques.
- Compréhension des politiques publiques et des leviers pour la transition énergétique.

#### Écoconstruction et qualité environnementale des bâtiments (100h) :

- Conception bioclimatique.
- Choix des matériaux écologiques.
- Confort thermique, acoustique, qualité de l'air.
- Réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments.

#### Thermique du bâtiment et maîtrise de l'énergie (136h) :

- Réalisation d'audits énergétiques.
- Analyse de la performance énergétique des bâtiments existants.
- Élaboration de scénarios d'amélioration énergétique selon la réglementation RE2020.

#### Efficacité énergétique des équipements et qualité de l'air intérieur (64h) :

- Dimensionnement et choix des équipements techniques (chauffage, ventilation, éclairage).
- Prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les projets.

#### Développement de projet chaleur renouvelable (60h) :

- Étude de faisabilité et prédimensionnement de projets biomasse.
- Analyse de performances et maintenance des installations.
- Prédimensionnement d'installations solaires thermiques.
- Suivi et analyse des installations existantes.

#### Électricité photovoltaïque (36h) :

- Dimensionnement de centrales photovoltaïques.
- Analyse économique et technique d'installations solaires.

### MODULES PROJET :

#### Gestion de projet (45h) :

- Conception, planification et conduite de projets énergétiques.
- Études de cas appliquées à des choix énergétiques complexes.

#### Communication (40h) :

- Techniques de communication orale et écrite.
- Sensibilisation et animation de séances d'information sur les économies d'énergie.
- Adaptation du discours selon les publics.

#### Projet professionnel et accompagnement pédagogique (50h) :

- Stratégies de recherche d'emploi.
- Rencontres professionnelles, soutenances intermédiaires et finales.
- Suivi individualisé tout au long de la formation.

### MODULES DE SPÉCIALISATION (AU CHOIX) :

#### Mise en œuvre de la sobriété dans les bâtiments collectifs et tertiaires (70h) :

- Planification d'actions de maîtrise de l'énergie.
- Hiérarchisation des travaux de rénovation énergétique.
- Développement de projets d'énergies renouvelables pour le patrimoine bâti.

#### Maîtrise d'œuvre en thermique du bâtiment et fluides (140h) :

- Simulation thermique dynamique.
- Calculs réglementaires et dimensionnement des installations techniques.
- Rédaction de documents d'exécution pour les chantiers (APS, APD, DCE).

## » Poursuite d'études envisageable

Licence professionnelle dans le domaine de l'énergie ou du bâtiment, École d'ingénieur spécialisée en énergies renouvelables, Mastère spécialisé en environnement, construction durable ou énergie.

Mixité des parcours : une formation peut être débutée au CFA et poursuivie dans un autre établissement et vice versa.

*Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation [demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans] ou par la mobilisation du CPF [Compte personnel de formation].*

Référent handicap



Référent mobilité nationale/internationale



Renseignements au 02 38 98 05 92